

**AMENAGEMENT D'UNE CRECHE**  
**PLACE NOBEL, QUARTIER DES DEUX LACS**  
**COMMUNE DE KOUROU**

**1. Pouvoir Adjudicateur**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès – BP 812  
97388 KOUROU Cedex  
Téléphone : 0594 32 10 34  
Télécopie : 0594 32 29 95

**2. Procédure de passation**

Marché à procédure adaptée (MAPA).

**3. Objet de la consultation**

Réalisation des travaux d'aménagement d'une crèche, place Nobel, quartier des Deux Lacs à Kourou.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis en six (6) lots définis ci-après :

- Lot n° 1 – DEMOLITIONS / GROS-ŒUVRE / MACONNERIES
- Lot n° 2 – CHARPENTE BOIS / COUVERTURE/ MENUISERIE BOIS /FAUX PLAFONDS
- Lot n° 3 – MENUISERIES ALUMINIUM / SERRURERIE
- Lot n° 4 – COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES / CLIMATISATION
- Lot n° 5 – PLOMBERIE / SANITAIRES
- Lot n° 6 – REVETEMENTS / PEINTURE

Dévolution en marchés de travaux séparés pour chacun des lots.

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les variantes sont autorisées. Les offres variables sont strictement interdites.

**4. Délai d'exécution**

Le délai global d'exécution de l'ensemble des lots est de 5 mois (y compris période de préparation de 1 mois).

**5. Date prévisionnelle de début des travaux**

1er trimestre 2018.

**6. Justificatifs à produire**

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

**7. Critères de jugement**

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. **Valeur technique** (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. **Prix** ; pondération : 50%

#### **8. Modalités de financement / paiement**

- Financement : subventions, fonds propres  
- Paiement : selon les modalités définies à l'article 3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières, prix global et forfaitaire, acomptes mensuels, délai global de paiement de 30 jours, virement bancaire.

#### **9. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appel d'offres**

Le dossier de consultation est disponible :

. sous forme électronique, sur le site <http://simko973.e-marchespublics.com> après inscription sur cette plate-forme de dématérialisation,

. sur support papier remis contre paiement d'une valeur de vingt (20) euros par dossier pour frais de reprographie, par chèque libellé au nom de la S.IM.KO., à retirer à l'adresse ci-dessous :

**ATP (Atelier technique de projets)**  
Mont Lucas 1 BAT G – RDC - 97300 CAYENNE  
Téléphone: 0594 38 33 28 - Portable : 0694 26 41 24

Les réservations pourront être réalisées dès parution du présent avis en adressant une demande à ATP au 0594 38 33 28 ou par mail à [atel.tech.pro@wanadoo.fr](mailto:atel.tech.pro@wanadoo.fr) . Tout retrait de dossier devra avoir fait l'objet d'une commande écrite, tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

#### **10. Date limite de réception des offres**

**Mardi 28 novembre 2017 à 12 heures.**

#### **11. Adresse où les offres doivent être transmises (uniquement sur support papier) :**

Monsieur le Directeur Général  
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès – BP 812  
97388 KOUROU CEDEX

#### **12. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre**

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### **13. Renseignements d'ordre administratif et technique**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès – BP 812  
97388 KOUROU CEDEX  
Téléphone : 0594 32 10 34  
Télécopie : 0594 32 29 95

#### **14. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne – 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 05 94 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

#### **15. Organes de publication**

. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>  
. Site internet [www.simko.fr](http://www.simko.fr)

#### **16. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion**

Mardi 31 octobre 2017